



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, **le Jeudi 7 décembre 2023 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias**.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée - www.facebook.com/viasmediterranee.

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 septembre 2023 du Conseil Municipal, Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1) Administration Générale

- a. Rapport d'activité 2022 Fourrière automobile
- b. Rapport d'activité 2022 DSP Concessions de plage
- c. DSP 2018-002 Crèche Marie Curie : modification de la convention (Avenant n°1)

2) Finances

- a. Décision Modificative n°4 de la commune
- b. Ouverture des crédits d'investissement pour 2024
- c. Subvention à l'Association Les Amis du Carnaval
- d. Acceptation des conditions générales de vente du Théâtre de l'Ardaillon
- e. Tarifs de location du minibus de la commune
- f. Signature de l'avenant à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage RD 137 avec le Conseil Départemental

3) Urbanisme

a. Modification n°2 du Dossier de réalisation de la ZAC

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 30 novembre 2023.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e),donne pouvoir à

pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du

A Vias, le.....

Signature